

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 3 (2001)
Heft: 4

Artikel: La parole à ceux qui s'engagent
Autor: Dupuis, Liliane / Durand, Jean-Marc / Borruat, Manuella
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le bénévolat dans le sport

La parole à ceux qui

Une expérience très enrichissante



Special Olympics Suisse a été créée en 1995 sur le modèle américain. En Suisse, cette fondation compte essentiellement sur l'aide de 800 bénévoles occasionnels et nous sommes quelque 40 personnes à œuvrer durant toute l'année. Pour ma part, j'ai besoin d'une vingtaine de bénévoles par tournoi de tennis. En Valais, je m'occupe des débutants dont ma fille fait partie; nous les entraînons une heure par semaine. Ceci n'est possible que si je suis disponible pour accompagner les jeunes dans la plupart de leurs déplacements.

Le bénévolat prend un tout autre sens dans le tennis pour per-

sonnes ayant un handicap mental ou des handicaps multiples. En effet, les bénévoles qui œuvrent toute une journée avec ces athlètes très attachants – qui leur font confiance et acceptent leur aide – réalisent que cette expérience est très enrichissante. L'émotion est vive et les bénévoles, en général, n'oublient jamais les moments intenses passés en leur compagnie. C'est pourquoi ces bénévoles sont des personnes motivées qui répondent favorablement quand on fait appel à elles lors des joutes sportives.

A mon avis, les ingrédients suivants sont nécessaires au renforcement du bénévolat: un climat de travail agréable, une bonne organisation et accepter de la part des bénévoles occasionnels une grande flexibilité. L'exemple de Zurich pourrait être un cas d'école pour le futur. En effet, dans le cadre de Special Olympics, ce sont les collaborateurs d'une entreprise de la place qui sont invités à participer à une journée de bénévolat et ce, pour la 2^e année consécutive.

Liliane Dupuis, responsable pour le tennis en Suisse romande dans le cadre de Special Olympics Suisse. Adresse: ldupuis@dplanet.ch

Les jeunes hésitent à s'investir

Les membres du comité du club de natation du RED-FISH et des diverses commissions d'organisation sont les seuls véritables bénévoles. En effet, les moniteurs et entraîneurs sont, eux, modestement rétribués en fonction de leur expérience et selon leurs qualifications J+S.

Au fil des années, on constate que les jeunes adultes (étudiants ou apprentis) disposent de plus en plus d'offres en loisirs divers: connexion sur le réseau Internet, activités sportives et sorties avec des copains, petits boulots payés, etc., toutes ces occupations empiétant sur leur disponibilité. On remarque également de plus en plus souvent qu'ils sont nombreux à offrir une soirée hebdomadaire au club mais qu'ils hésitent à s'investir pour deux ou trois séances régulières par semaine. Fréquemment aussi on entend l'affirmation: «On veut bien offrir de notre temps, mais on ne veut pas que cela nous coûte» à propos des frais de déplacement, des frais de cours de formation, etc.

Les sociétés sportives devront s'adapter et proposer une rémunération et un remboursement correspondant à ce qu'un jeune adulte peut obtenir ailleurs. L'enthousiasme des dirigeants, la satisfaction de la tâche accomplie, le contact enrichissant avec les enfants ne suffisent plus pour motiver les moniteurs en place ou futurs.

Pour terminer quelques idées en vrac pour renforcer l'attractivité du club auprès des moniteurs: une offre interne ou externe en cours de perfectionnement gratuits, la possibilité de participer à certains domaines de décision, une délégation de compétences de la part des dirigeants et le respect du principe de liberté d'action dans sa sphère de compétences, etc. En conclusion: oui au bénévolat, mais aménagé pour trouver sa place dans une société en constante évolution.



Jean-Marc Durand, responsable technique des cours de perfectionnement. Adresse: Platte-Fin 2B, 2046 Fontaines

Chaque année, les bénévoles s'engagent



Un bénévole est quelqu'un de passionné

Aujourd'hui, je reste persuadée que le bénévolat est indispensable à la bonne marche des sociétés sportives. Sans lui, les petits clubs et plus particulièrement les mouvements «Jeunesse» ne survivraient pas économiquement.

Un bénévole est avant tout quelqu'un de passionné, qui attache une grande importance aux rapports humains. Son engagement est un loisir, un hobby. Or, je remarque qu'actuellement les exigences et les responsabilités qui pèsent sur les épaules des bénévoles sont toujours plus lourdes. C'est un travail de professionnels dans un environnement sportif amateur tant au niveau

administratif que technique qui est demandé aux bénévoles. De ce fait, certaines personnes n'osent pas s'engager, pensant qu'elles n'ont pas les compétences requises.

D'autre part, dans la société actuelle, où chacun a le désir légitime de concilier sa vie professionnelle, familiale et sociale, l'engagement bénévole à long terme devient problématique.

Il est important de simplifier les structures et de répartir les tâches sur plusieurs têtes. C'est à la société sportive d'adapter ses structures en fonction des compétences des bénévoles qui s'engagent.

Il faut également reconnaître et encourager le travail accompli par les bénévoles et, au même titre que l'on honore un sportif pour ses résultats, les féliciter et les remercier publiquement.

Manuela Borrut, responsable de la division Active et J+S en gymnastique. Adresse: j.borrut@bluewin.ch

Le bénévolat, moteur principal

Dans le judo nous avons deux formes principales de sociétés: les écoles et les clubs. Dans l'une et l'autre, le bénévolat est toujours le moteur principal pour le bon fonctionnement de la société, quelle que soit sa grandeur. Dans le cadre des écoles, une ou plusieurs personnes sont rémunérées pour leur travail et elles essaient d'en faire leur activité principale. Mais pour le reste, une grande part du travail est faite par les différents membres de la société qui doit être gérée sur la base d'un club, c'est-à-dire avec un comité et des personnes qui s'investissent. Si le club désire obtenir des résultats toujours plus élevés, l'engagement personnel est tel qu'on ne peut tout gérer seul et qu'il n'est pas possible de rémunérer les personnes en fonction de leur engagement. C'est la raison pour laquelle une bonne structure de la société est des plus importantes pour une saine gestion.

Au niveau de la fédération, le travail est tellement grand et varié que l'on ne peut pas compter que sur le bénévolat. L'engage-

ment de personnes à plein temps est dès lors nécessaire pour garder un fil rouge, un développement de la branche. Mais le principe de l'engagement personnel ne se limite pas seulement au simple travail d'un emploi, mais bien plus à une passion pour son sport. Le succès du bon déroulement des différents départements repose sur l'engagement de chacun des bénévoles dans leurs tâches respectives.

La sauvegarde du bénévolat dans les clubs ainsi qu'à tous les échelons d'une fédération repose sur le plaisir dans l'exécution de sa tâche, la bonne ambiance au sein du comité et de la société. Rien n'est plus motivant que la reconnaissance au sein de la société, un esprit d'équipe, un enrichissement personnel dans le travail à faire à tous les niveaux: entraîneur, arbitre, membre dirigeant.

Joël Grandjean, entraîneur du Judo club Romont. Adresse: joel.grandjean@bluewin.ch

